

Souveraineté La Solution inc.

Complice par ignorance



Un fait: 32 % des gens sur la liste électorale à l'élection générale de 1998 n'ont pas voté et plus de la majorité de ceux qui ont voté, ont décidé pour quel parti ou quel candidat la journée du vote ou dans l'isoloir, la raison: par tradition, couleur, remerciement pour l'immigration, naturalisation, services de toutes sortes, conviction d'un tiers. Mais la meilleure façon reste de voter pour soi, aller voter, utiliser votre droit de vote, inscrire votre nom sur le bulletin de vote avec un petit carré, et cocher le, vous venez de voter pour vous même, annulé votre droit de vote par le fait

même, vous démontrez votre mécontentement envers tous les partis politiques et venez de fermer la porte à tout parti malaisant à utiliser votre droit de vote.

Voyez ce que la compagnie Souveraineté La Solution inc. écrivait dans son journal en juin 2016, page 7. **Ne soyez pas des complices, allez voter et exercez votre droit de vote.**

Exemple de tricherie parmi tant d'autres: Le parti Libéral du Québec (fédéraliste) lors de l'élection générale de 1998 a payé des gens \$10.00 pour voter pour lui dans le comté d'Anjou, **(sans doute en prenant les noms de personnes qui n'ont pas voté)** et il y a des gens qui ont voté 24 fois. Jean Charest, chef du Parti Libéral, 1 an auparavant disait qu'une partielle coûtait plus de \$500000.00 à elle seule, les gens du comté de Westmount 3 mois après l'élection de 1998 versaient dans les coffres du Parti Libéral la somme de plus d'un \$1/2 million après que la totalité de la population du Québec ait défrayé 50% des dépenses électorales de 1998 du candidat du Parti Libéral. Le parti fut amené en cour. Un juge, deux ans après, condamnait un organisateur Libéral du comté d'Anjou à verser \$10000.00 d'amande (libre de penser où est venu l'argent qui a servi pour payer l'amande de l'organisateur, le vieux gagné de ce dernier ou de la caisse du Parti Libéral). En plus d'avoir payé 50% de leurs dépenses électorales de 1998, **il nous en a coûté une facture juridique de plus de \$297000.00** et une partielle de \$500000.00.

Ne divisez pas le vote souverainiste, s'il y a un candidat qui représente le parti de d'austérité ou **fédéraliste**. Il y aura de la place pour d'autres partis quand le Québec sera souverain. Votons tous en semble pour le Parti Québécois et

débarrassons nous des Libéraux.

Une élection générale au Québec bientôt.



Équipe de Rédaction du journal

Éditeur: Compagnie Souveraineté La Solution inc.

Rédacteur en chef: André Desnoyers

Montage graphique: Jean Luc Messier

Programmeur: Jean Lussier